

Le Rappel

JOURNAL DE GAUCHE ■ BI-MENSUEL D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE

du Morbihan

EDITORIAL



Par
Marylou Chappé*
Secrétaire fédérale à l'Emploi,
la Formation professionnelle,
la Protection sociale,
la Solidarité et la Santé

Fonction publique : un vrai clivage gauche-droite

La démagogie anti-fonction publique est une tradition très respectée à droite, nourrie de trois préjugés tenaces : la fonction publique est un fardeau fiscal pour la société, il faut en alléger systématiquement le poids ; la fonction publique est un refroidisseur de dynamisme ; les fonctionnaires sont sclérosés, routiniers, crispés sur des acquis archaïques.

Certains responsables politiques de droite s'évertuent à corriger le tableau en rendant des hommages rituels à certains corps d'agents publics (les policiers, les infirmières...) et en prônant une fonction publique allégée donc de qualité. Cet allègement reste son intention fondamentale, même si ses responsables peinent à préciser dans quels secteurs les coupes seront effectuées.

Le Parti Socialiste propose une vision différente nourrie par trois convictions.

La richesse, la dignité, le prestige d'une nation ne se réduisent pas à son P.I.B. Sa confiance en soi dépend certes de ses capacités économiques mais tout autant de sa cohésion morale autour d'objectifs "communs" qui ne peuvent être poursuivis par le secteur concurrentiel mercantile.

La fonction publique est un facteur essentiel de la vitalité et de l'unité d'une nation rassemblant des citoyens habités par les mêmes idéaux de qualité dans les secteurs essentiels que sont l'éducation, la santé, la justice, la sécurité, la culture. Les nations dont les fonctions publiques sont faibles ou corrompues sont fragiles et vulnérables.

Il faut cesser de présenter, dans un discours anti-fiscaliste pervers, le coût de l'égalité d'accès aux services publics comme un fardeau. S'il doit être le plus juste possible, l'impôt est la condition indispensable pour que nul citoyen de la République ne soit pénalisé à cause de son statut social ou de son lieu de vie par rapport aux offres de service public. En plus, cette égalité est un facteur de cohésion sociale dont la diminution ou la disparition, on le sait, sont, elles, hors de prix.

Enfin, les fonctionnaires doivent être respectés et encouragés par des rémunérations dignes, quel que soit leur niveau de responsabilité. La précarité doit être bannie au profit d'une garantie de l'emploi et de la promotion. Cette stabilité ne peut pas être conçue comme un parapluie mais comme un gage de liberté pour innover, expérimenter, entreprendre librement en vue du bien commun et de l'intérêt collectif.

* Edito rédigé en collaboration avec François Chappé

Une LOA de désorientation agricole

Dans notre société de plus en plus urbanisée, l'activité agricole n'en demeure pas moins un secteur incontournable de l'activité humaine, de notre économie et de la vitalité de nos territoires. Après la loi d'orientation agricole de 1999, initiée par Louis Le Pensec sous le gouvernement Jospin, instaurant les fameux CTE (Contrat territoriaux d'exploitation), voici que le gouvernement de Villepin fait ses propositions en présentant son projet de LOA devant l'Assemblée... Réactions !

En premier lieu, le Parti socialiste dénonce l'étrange utilisation d'une prétendue "loi d'orientation agricole" pour habiliter le gouvernement à légiférer par ordonnance, au mépris tant du Parlement que de la nécessaire concertation avec la profession : 12 articles sur les 35 que compte le projet - record toutes catégories ! - sont en effet renvoyés au bon vouloir du gouvernement, et ce sur des points fondamentaux pour l'avenir de l'agriculture.

C'était si scandaleux que le ministre annonce en Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée à 15 heures, ce mardi 27 septembre - soit moins d'une semaine avant l'examen du projet par l'Assemblée nationale ! - que 7 des 12 demandes d'habilitation à légiférer par ordonnance seront supprimées et remplacées... par des amendements gouvernementaux ! Le déni du Parlement et de la profession reste entier puisque nul ne sait aujourd'hui quels articles de la loi sont concernés par ce brutal revirement ! Le ministre de l'Agriculture avoue ainsi à la fois l'impréparation du gouvernement et son incompétence.

Toutes les "mesures-phares" de ce texte : mise en place du "fonds agricole", "cessibilité du bail rural" hors cadre familial, "simplifications administratives", "renforcement des interprofessions", telles qu'elles sont proposées, vont en effet dans le même sens, celui d'une libéralisation accrue de l'agriculture, sous couvert de modernité et d'efficacité.

A l'inverse, les questions fondamentales pour l'avenir de ce secteur en sont soit totalement absentes - le lancinant problème

de l'installation des jeunes, la gestion du foncier, la prise en compte des évolutions de la PAC (encouragement à la multifonctionnalité de l'agriculture) - soit au contraire encore davantage aggravées - affaiblissement de la lutte contre l'agrandissement incontrôlé des exploitations, aucune contrainte sur la qualité et la sécurité alimentaires...



Le Ministre de l'Agriculture Dominique Bussereau a entamé la discussion sur le projet de loi d'orientation agricole devant l'Assemblée nationale le 5 octobre dernier.

Les agriculteurs attendaient des perspectives, une ligne directrice : ce projet ne propose que du "mécano" au service des plus grosses exploitations, depuis des défiscalisations temporaires jusqu'au recyclage de vieilles recettes.

Le Parti socialiste condamne la rupture à laquelle conduit ce projet de loi par rapport à la grande ambition sociétale de l'agriculture développée avec force dans la loi d'orientation agricole de 1999, et s'y opposera avec détermination lors de son examen à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Communiqué du Bureau national du 27/09/05

Quelques observations...

Environ 500 amendements ont été déposés sur la trentaine d'articles du texte que les députés ont à examiner. Mais la PAC entrant en vigueur le 1^{er} janvier prochain, la procédure d'urgence a été employée pour ce projet, ce qui limite le nombre de navettes entre les deux assemblées. Le Sénat débattira du projet à compter du 2 novembre.

Interrogé par le *Rappel*, le **Président de la FDSEA Laurent Kerlir** a exprimé plusieurs réserves sur le texte. En premier lieu, la FNSEA avait exprimé le souhait d'une compensation des effets néfastes de la dérégulation mise en œuvre par la PAC, en particulier sur les quotas laitiers. Or, il a estimé que ce projet de LOA ne répondait pas à la nécessité d'organiser l'interprofession et la régulation au sein de chaque filière agricole, par la mise en place d'une contractualisation des productions face au marché.

Il a également dénoncé la libéralisation du contrôle des structures, estimant qu'il est nécessaire de maintenir le droit de préemption des SAFER afin d'assurer le contrôle du foncier et d'éviter le risque de dissémination des parcelles trop loin du siège d'exploitation.

Pour en savoir plus sur la Loi d'Orientation Agricole :

Vous pouvez consulter les **comptes-rendus de séances** de discussion sur les amendements à l'Assemblée nationale :

www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/pl_orientation_agricole.asp

Calendrier du Congrès (national et départemental)

Mercredi 9 novembre

Vote sur les motions dans toutes les sections du département

Samedi 12 novembre

Congrès départemental au Fauët

Vendredi 18

au dimanche 20 novembre

Congrès national au Mans

Jeudi 24 novembre

Election du Premier secrétaire national, du Premier secrétaire fédéral et des secrétaires de section

**Installation des instances
nationales et fédérales**

Pour vous informer sur le congrès du PS et les motions

Les différents **motions**, ainsi que le **calendrier** du congrès, sont disponibles à l'adresse suivante : www.parti-socialiste.fr/congres2005/

Sont également consultables sur le Net les sites des motions :

Site de la motion Hollande :
www.reussiragauche.net

Site du Nouveau Parti Socialiste :
<http://nouveau-ps.net/>

Site d'Utopia :
www.utopia-terre.org/

Site de la motion Fabius :
www.agirpourlegalite.org

Site de la motion de Jean-Marie Bockel :
www.jmbockel.com

Réunions de section sur les motions

Sarzeau : Vendredi 14 octobre – 19h00 - Centre des PEP de St Jacques

Pontivy : Mardi 18 octobre - 20h00
Palais des Congrès

Inzinzac-Lochrist : Mardi 18 octobre
- Local de la section

Circonscription d'Auray : Mercredi 19 octobre – 20h30 - Ancienne salle des Fêtes (derrière la Mairie d'Auray)

Vannes - La Roche Bernard / Muzillac - Arradon - Séné :
Vendredi 21 octobre - 20h30 - Palais des Arts et des Congrès de Vannes

Larmor-Plage : Samedi 22 octobre
- 9h30 - Salle les Algues

Lorient : Mardi 25 octobre - 18h30
Cité Allende

Queven : Vendredi 28 octobre - 20h30 - Maison communale

TRIBUNES DU CONGRÈS

Durant la phase du Congrès, le Rappel propose une tribune aux porteurs de motions. Quatre représentants se sont déclarés à ce jour au sein de la Fédération : il s'agit des motions de François Hollande, du Nouveau Parti Socialiste (NPS), de Laurent Fabius et d'Utopia. Quatre tribunes vous sont proposées dans ce numéro du Rappel.

Les Socialistes pour réussir à gauche

Pour signer l'appel de François Hollande : www.reussiragauche.net

Nous sommes à moins de deux ans de l'échéance de 2007. **Nos seuls objectifs dans ce congrès doivent donc être : porter notre projet en direction des Français et rassembler les socialistes pour unir la Gauche.**

Pour cela, **il faut donner une majorité claire et stable au PS lors du vote militant du 9 novembre prochain.** La majorité ne doit ni dépendre de concilia-bules au Congrès national, ni échapper aux militants (respect obligatoire du vote).

C'est toute l'ambition de la motion déposée par François Hollande et les camarades de la majorité nationale et départementale. Elle s'articule autour de trois grands principes qui doivent

guider notre action : **la volonté, la vérité, l'unité.**

Nous proposons **4 grands contrats au pays : social, républicain, citoyen et écologique.** Ensemble, ils forment **un nouveau modèle de développement solidaire** en rupture avec la politique de la Droite.

Le congrès du Mans doit placer le PS dans une dynamique de conquête avant les échéances de 2007. C'est ce qu'attendent les Français ; c'est notre **responsabilité collective** d'y répondre.

Ils soutiennent la motion Hollande : Gwendal Rouillard (Lorient), les Secrétaires et Délégués fédéraux (cf le dernier *Rappel*), et les élus suivants (liste non exhaustive) : Jean-Yves Le Drian (député, Pdt Région Bretagne - Lorient),

Odette Herviaux (sénatrice, VP Région, maire de La Croix Helléan) et Jean-Pierre Bageot (maire d'Inzinzac-Lochrist), Daniel Baron (maire d'Allaire), Monique Danion (maire de La Vraie Croix, CR), Gildas Dréan (CM à Vannes, CR), Bernadette Desjardins (maire de Camors), Claudio Jelcic (CM à Guer), Emile Jétain (Adjoint Lorient, CG), André Gall (maire d'Arradon, CG), Jean-Luc Guilloux (maire de Ploërdut), Yves Lenormand (adjoint Lorient, CG), Henri Le Dorze (adjoint Pontivy, CG), Béatrice Le Marre (CG Ploërmel), Loïc Le Meur (maire de Ploemeur, CG), Geneviève Marchand (maire de St Pierre Quiberon), Norbert Métairie (maire de Lorient, Pdt Cap l'Orient, CG), Paul Paboeuf (maire de Questembert), Hervé Pellois (maire de St-Avé et Pdt du groupe de Gauche au CG), Michel Texier (maire de Férel), Robert Ulliac (CM à Gourin).

Pour un nouveau Parti socialiste

A un mois de notre congrès, l'urgence d'une réponse socialiste à la politique destructrice de la droite se fait de plus en plus crûment sentir. La France souffre, le peuple de gauche s'impatiente. Force est de constater que dans ce contexte notre parti semble plus préoccupé par sa liste de prétendants aux élections de 2007 que par son projet. C'est grotesque ! Un candidat n'est qu'un porteur de projet, le projet est en débat, le jour où le projet sera adopté par les socialistes, le parti désignera naturellement son candidat.

Le NPS propose de donner une nouvelle orientation politique au parti car nous sommes convaincus que la politique a vocation à faire bouger les lignes de l'action publique. Pour cela, il ne faut pas avoir peur de combattre l'idéologie libérale.

Etre réformistes (ce que nous sommes tous) n'impose pas d'endosser les habits du gestionnaire qui ne serait là que pour corriger à la marge les effets du capitalisme. Etre réformiste, c'est être soucieux de ne jamais distinguer la fin des moyens de l'action politique. Nous pensons que les changements les plus durables sont ceux qui résultent d'un travail de conviction et de choix démocratiques. Nous proposons pour cela une rénovation de l'action politique du parti socialiste.

Le monde bouge, il a besoin de la mobilisation de ceux qui croient en la justice et en l'égalité, d'un projet de reconquête des classes populaires. Reconquête, autour de nos valeurs, des espaces politiques et économiques abandonnés au libéralisme. Reconquête des liens et des

outils de l'égalité et de la solidarité. Reconquête démocratique. Nous avons besoin d'un nouveau projet socialiste !

La motion "Nouveau Parti socialiste" propose une approche qui n'évite aucune question et est construite sans ambiguïté en réponse à la triple crise de la mondialisation, de l'Europe et de la France.

Nous proposons à chaque niveau un constat, des objectifs et les moyens concrets pour les atteindre. Nous vous invitons à en prendre connaissance. Notre démarche en appelle à la conviction intime et personnelle des militants pour construire ensemble un parti offensif et uni.

Les militants du NPS du Morbihan

Utopia : "Et toi, tu fais quoi dans la vie ?"

Avant de parler de la valeur travail, évacuons les malentendus : pour nous, le travail doit être un lien social de qualité et tout citoyen doit pouvoir y avoir accès : la lutte contre le chômage, la perspective de plein-emploi, doivent rester essentielles, tout comme la conquête de nouveaux droits.

Cette affirmation ne doit pas nous empêcher de questionner la valeur du travail, la place qu'elle prend et la logique qu'elle porte.

Nous vivons dans une société centrée sur le travail : c'est du travail que nous tirons notre reconnaissance sociale, par lui que nous sommes plus ou moins protégés, par lui encore que nous vivons confortablement (ou non) à la retraite, en fonction de lui qu'est déterminée notre espérance de vie... Se "réin-

sérer" c'est retrouver un travail, quelles que soient les conditions.

Utopia pose aux socialistes les questions suivantes : le travail est-il le meilleur lien social ? Doit-il rester le lien social privilégié ? Est-il à sa juste place ? Pour nous, la réponse est clairement non.

Pourquoi notre vie devrait-elle être conditionnée par le travail alors que la "ressource humaine" n'est qu'une variable d'ajustement parmi d'autres pour les entreprises ? Pourquoi l'ériger en lien social quand elle reste "naturellement" inégalitaire ?

Pour Utopia, le travail est aliénant parce qu'il résulte d'un rapport marchand et qu'il sert un système dont la logique est étrangère à la notion même d'humanité : le système capitaliste.

En valorisant le travail, la Droite

est cohérente avec ses valeurs et le système qu'elle défend, basé sur l'efficacité économique. La Gauche, par tradition, tient trop souvent le même discours, centré sur une réponse immédiate à l'injustice en choisissant la lutte contre le chômage comme seule réponse.

Utopia milite pour une pluralité des modes d'accès à la reconnaissance sociale, garante de l'épanouissement de tous. Nous proposons le passage à 32 h, la création de nouveaux droits dans le monde du travail dans le sens d'une "détente" de notre relation au travail, une relativisation de sa place par rapport aux autres temps humains, tout aussi importants : le temps citoyen, le temps familial, personnel, culturel...

Contact Utopia :

Jean-Luc Martin - 06 85 57 28 10

Rassemblement à gauche

Motion présentée par Laurent Fabius

Dans le contexte imposé par la mondialisation, la prédominance d'un libéralisme conservateur en Europe, la politique ultra-libérale de droite en France, le PS doit se marquer clairement à gauche afin de devenir la force centrale d'opposition, conforme au souhait d'une majorité très conséquente de ses électrices et électeurs, confirmé par le récent référendum sur l'Europe.

Notre congrès a à prendre position claire sur ce point, les partisans du Non n'ont pas à se justifier car les événements des trois derniers mois en Europe justifient leur position à gauche.

La motion se donne **4 objectifs** majeurs, en phase avec les préoccupations de la population :

- D'abord celui du **partage du capital et du travail** et son corollaire : **emploi et pouvoir d'achat**. La hausse des bas salaires est la condition essentielle de la relance économique et du plus de justice sociale. Aussi, voulons-nous par revalorisation régulière, porter en 5 ans le Smic à un montant de 1400 à 1500 €, soit une croissance men-

suelle moyenne de 3 à 4 €. Démagogie disent certains d'entre nous ; le citoyen au bas salaire saura, lui, en jauger la portée. Cette mesure contredit bien sûr ceux qui prônent une hausse de la TVA.

2ème objectif : les retraites

- d'abord revalorisation tangible des plus basses,
- abrogation de la loi Fillon-Chirac et discussion avec les partenaires sociaux pour revenir à des références raisonnables.

3ème objectif : le logement social

Construction de 120 000 logements annuels, ceci accompagné d'une pénalisation sévère des communes ne respectant pas la loi des 20%.

4ème objectif : formation et recherche

- la loi Fillon sur l'école sera abrogée,
- un "plan université 2010" sera institué avec une loi-programme de la Recherche pour atteindre 3% du PIB,
- une loi-programme organisant le développement des enseignements professionnels et technologiques mise en débat dans les Régions sera présentée au Parlement.

Ces projets seront financés par une remise en cause des avantages fiscaux donnés par la droite, la réforme de l'impôt sur le revenu, l'abandon de certaines exonérations fiscales.

Défense de l'Ecole publique et Laïcité nécessitent ambition et démarche politique volontaire. La laïcité sera redéfinie par une Charte énonçant les principes laïcs dans les Services publics, l'Hôpital, l'Entreprise.

Nous voulons enfin une République moderne, d'où notre proposition d'un référendum dès les 6 premiers mois de législature pour un renforcement des élus du Parlement, du Premier ministre, avec une part de proportionnelle et les moyens nécessaires à l'exercice équitable de la démocratie territoriale.

Arrêter les dégâts du libéralisme et de la droite est la priorité. Pour cela, seul le rassemblement de toute la gauche permettra le changement indispensable à notre démocratie.

Jean Giovannelli

Hommage à Joël Provost

La Section de Questembert-Rochefort-en-Terre tient à vous faire part de sa tristesse, suite au décès de notre ami Joël Provost, adhérent de la section, survenu subitement à l'âge de 48 ans.

Joël avait inauguré la formation permanente des adhérents dans notre département en participant à la 1^{ère}

promotion en 2004.

Educateur de profession, Joël avait mis son engagement politique au service de l'animation de notre territoire. Acteur infatigable, présent dans de nombreuses associations, Joël était Président de l'association la Girelle, et trésorier du Centre Social Eveil de Malansac.

Ses qualités humaines nombreuses, faisaient de lui un compagnon agréable et apprécié de tous. Joël nous manquera. Les adhérents de notre section se joignent à moi pour adresser toutes nos pensées à sa famille.

Jean-Yves Ezanno
Section de Questembert

MJS Mouvement des Jeunes Socialistes du Morbihan

Le MJS ou la politisation des jeunes

Le Mjs est avant tout un lieu de débat, de réflexion, où chacun est libre de partager ses idées. Le fait que le Mjs n'ait pas pour objectif principal de se substituer à un parti politique, lui enlève toute la dimension que juge néfaste les jeunes, c'est-à-dire le fait que les organisations politiques soient perçues comme trop idéologiques et trop fermées.

Réaffirmer le sens de la politique

Les jeunes sont prêts à agir pour certaines causes comme la lutte contre le racisme, le chômage, la guerre ; mais il faut du temps pour se forger ses convictions et prendre conscience de sa qualité de citoyen. Dans ce but, les jeunes socialistes cherchent à rétablir la confiance entre le politique et les jeunes en affirmant que seule la politique permet de changer la société. Par la diffusion d'informations (tracts, affichages), l'organisation de cafés politiques, nous essayons de sensibiliser les jeunes citoyens à la politique et surtout à l'importance de la participation lors des différentes élections. A l'occasion de cafés politiques thématiques, nous échangeons avec la jeunesse. Il

s'agit de débattre avec les jeunes citoyens de sujets politiques ou d'actualité (ex : les élections présidentielles américaines, le Traité Constitutionnel Européen, la citoyenneté des jeunes).

Le débat et la formation

A chacune de notre rencontre, nous débattons car c'est le fondement de notre engagement et de notre organisation. Nous échangeons sur les politiques de casse sociale de la droite mais aussi sur les réformes portées par la gauche. C'est par le débat que nous affinons notre analyse de la société, c'est encore par le débat que nous pouvons formuler des réponses aux problèmes de la jeunesse. Les militants du Mouvement des Jeunes Socialistes du Morbihan bénéficient aussi de

formations, souvent à leur initiative. C'est un préalable à toute réflexion. Elles peuvent aborder différents domaines d'action comme l'éducation, l'économie, le logement, le développement durable... ou bien l'organisation de la démocratie française, comme les compétences du Conseil général, celles du Conseil régional et celles de l'Union européenne.

C'est pour cela que le MJS continue d'exister, car il n'est en aucun cas un parti politique bis, tout au plus une sphère d'apprentissage au vivre ensemble.

Mathieu Thépaut,
militant du groupe de Vannes & Gwennan Melscoët,
animatrice fédérale

Session plénière du Conseil général des 27 et 28 septembre

Un collège public : Oui ! Mais quand ?

La session départementale de septembre 2005 a été marquée par la décision du Conseil Général du Morbihan de dire enfin oui à la création d'un collège public au nord de Vannes. **Hervé Pellois - Président du groupe de Gauche, et Yves Lenormand** ont rappelé "qu'il aura fallu 14 ans de réflexions, d'études, de manifestations, d'engagements pris et non tenus pour passer à l'acte..." "Aussi devons-nous saluer l'opiniâtreté d'Hervé Pellois qui s'est accroché à ce projet" a précisé Yves Lenormand.

Hevé Pellois a cependant questionné : "Quel est l'objectif du Conseil Général en cette affaire ? S'agit-il simplement de réparer une inégalité, voire une injustice devenue trop criante ou de développer une politique ambitieuse de l'enseignement secondaire public dans le seul secteur vannetais ? (...) Nous sommes à l'heure d'un choix essentiel. Nous sommes pour une conception du service public égalitaire, présent et accessible à tous, un véritable plan collège pour le département pour les années à venir comme le font bon nombre de conseils généraux de tout bord politique".

Concernant les autres dossiers abordés lors de cette session, chaque conseiller général s'est fait l'écho des inquiétudes fortes des Morbihannaises et des Morbihannais.

Béatrice Le Marre a déploré la faible part que le Conseil Général consacre à l'environnement, "6,6 M€, et qu'aucun programme global de développement durable et de protection de l'environnement n'existe..."

Thérèse Thiery a alerté de nouveau l'assemblée départementale sur la gravité de la situation du logement. Dans le domaine des Espaces Naturels Sensibles, **Loïc Le Meur** pointe le manque de volonté du département en matière de randonnée.

Norbert Métairie et Emile Jetain se sont fait les portes paroles du groupe à propos du volet ferroviaire en abordant l'amélioration des deux lignes ferroviaires Rennes - Quimper et Rennes - Brest et la suppression de trains corail sur l'axe Quimper - Nantes - Bordeaux - Toulouse. Ce dernier sujet a fait l'objet d'un vœu exprimé par le groupe de gauche. **Henri Le Dorze** a estimé, concernant le plan départemental des transports, "qu'il s'agit d'une première approche intéressante à la problématique des transports qui demande à être confirmée et amplifiée". Le règlement départemental d'aide sociale évoquée par **André Gall**, la maison de l'autonomie traitée par **François Hervieux**...ont aussi fait partie des sujets importants débattus lors de cette session.

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Vendredi 14 octobre - Sarzeau
Débat avec la section (motions)

Lundi 17 octobre - Lorient
Bureau de section

Mardi 18 octobre - Pontivy
Débat avec la section (motions)

Mercredi 19 octobre - Auray
Réunion avec la section (motions)

Judi 20 octobre - Lorient
Secrétariat fédéral et Commission du Congrès

Vendredi 21 octobre - Ploemeur
AG de la Ligue de l'enseignement

Vendredi 21 octobre - Vannes
Débat sur les motions

Mercredi 25 octobre - Lorient
Réunion avec la section (motions)

Actualité

La LOLF : instrument de dégraissage de la fonction publique

La Loi d'Orientation de la Loi de Finances (LOLF) est une révolution dans l'administration française. En principe, elle a été conçue pour donner plus de lisibilité aux finances publiques. Par exemple à voir à quoi les dépenses sont affectées et combien coûte réellement telle ou telle politique publique. Par un jeu de mécanisme internes, elle donne même beaucoup plus de souplesse aux budgets publics. Le but était pour les ordonnateurs de pouvoir œuvrer plus intelligemment, en réaffectant des sommes non utilisées à des priorités plus urgentes sur leur terrain, et même de ne pas dépenser bêtement, par exemple en fin d'année, tous les reliquats bloqués, voire en faisant des ronds dans l'eau pour les navires, ou dans l'air pour les rêveurs. Concoctée sous le gouvernement Jospin, elle est mise en œuvre depuis par ses successeurs, qui s'en servent à leur manière et pas du tout avec les mêmes objectifs.

Ainsi en novembre prochain, les parlementaires vont devoir voter sur cette loi de finances, qui leur sera présentée, selon les instructions de Bercy de la même manière par chaque administration centrale. La LOLF se décompose en programmes, qui comprend, pour faire simple, d'un côté la logistique, les frais fixes d'un ministère, y compris son personnel, dans un programme dénommé "soutien", et de l'autre ses actions, ses finalités, ce pourquoi il est fait, pour le plus grand bien des Français et des contribuables. D'autant plus que les économies réalisées dans la logistique peuvent être réaffectées immédiatement, en fin d'année, à des actions, alors que l'inverse n'est pas possible. La révolution, c'est que ce genre de décisions sera prise au niveau régional, par le préfet de région, et non plus au niveau des centrales parisiennes.

(suite ci-contre)

CONGRÈS DU MANS

Le Congrès Mode d'emploi (1^{ère} Partie)

Pour y voir plus clair dans la procédure du Congrès, le Rappel propose quelques éléments d'explication sur cette phase décisive dans l'orientation du Parti socialiste. Ce premier volet est consacré à l'enjeu du vote sur les motions. Le deuxième volet, dans le prochain numéro, sera consacré au rôle et au déroulement des deux Congrès - départemental et national - ainsi qu'à la désignation du Premier secrétaire national, fédéral et des secrétaires de section. Cet article est inspiré d'un brochure éditée par la Fédération du Finistère.

Enjeu du vote sur les motions

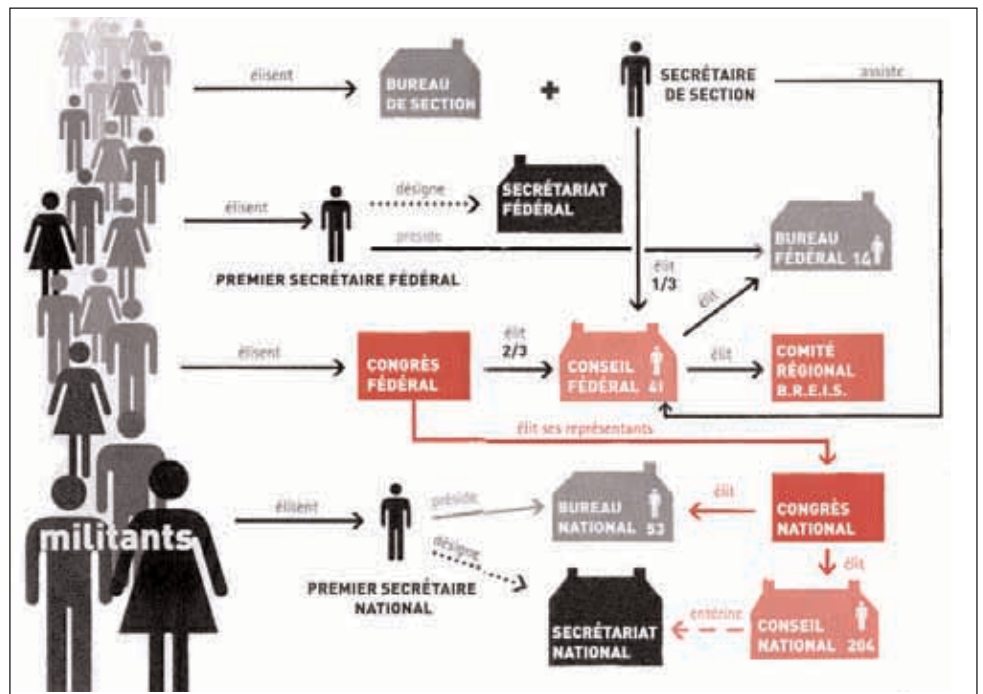
Le résultat des motions détermine la composition des instances dirigeantes du PS à tous les niveaux, à la proportionnelle. Si une motion X obtient 33% des voix dans une section, 25% au niveau départemental et 40% au plan national, elle aura respectivement 33%, 25% et 40% des sièges dans les instances de la Section, de la Fédération et du National. Chaque section doit ensuite désigner en son sein ceux qui la représenteront lors du Congrès fédéral qui se tiendra le samedi 12 novembre au Faouët. Le nombre de délégués est fixé en fonction du nombre d'adhérents de la section, au 31 décembre 2004, et communiqué par la Fédération au secrétaire de chaque section.

Procédure de vote

Le vote se déroulera pour toutes les sections le mercredi 9 novembre, de 18h à 22h.

Il doit être présidé par le secrétaire de section, assisté par des assesseurs désignés par chaque motion. Chaque motion a la faculté de désigner un assesseur titulaire et un assesseur suppléant, membre de la fédération, mais pas obligatoirement membre de la section. Le vote est personnel et secret et le vote par

procuration n'est pas admis. L'adhérent est autorisé à voter après vérification de la présence de son nom sur la liste d'émargement établie par la Commission départementale du congrès et adressée au secrétaire de section. L'adhérent signe lui-même la liste d'émargement.



La LOLF... (suite)

Déjà que dans la présentation, le personnel est compté dans les programmes "soutiens" qui cumulent 80% des crédits, alors que les actions se partagent les 20 % restants. Sur un tableau statistique avec des colonnes, on voit très vite le déséquilibre et on imagine les commentaires du style : "le soutien est 8 fois plus épais que le mur ! La maison France à une drôle d'architecture qu'il faut s'empresse de rectifier ! Et nous sommes là pour cela", dira avec bon sens le député de base et de droite, à l'opinion publique ! Raison-

nement simpliste, car les actions ne s'exécutent pas sans personnel. Mais il ne sont pas obligés d'être des fonctionnaires. On appelle cela l'externalisation ! C'est-à-dire que l'Etat se décharge sur des sous-traitants privés de ses missions de service public... Ceux là ils suffisent de les subventionner, et il n'y a plus de problèmes de carrières, de syndicats, etc... Comment ? En renvoyant la responsabilité aux préfets et leurs chefs de service, qui pour être bien notés, ne devront pas faire de zèle en matière de recrutement de personnel. Seul comptera les résultats dans le domaine des actions, point

barre. Et on sait comment opère l'administration : doucement, mais sûrement. Avec cet usage de la LOLF, le dégraissage est programmé mécaniquement. Dans 3 ou 4 ans, au niveau national, les syndicats pourront toujours se battre pour que les départs en retraite soient au moins remplacés. Ils se verront répondre alors : il n'y en a pas besoin, la preuve, il y a plein de régions où les actions se font très bien sans eux ! Tous les syndicats de la fonction publique attendent l'opinion des socialistes sur cette question.

Jean-Marc Paous

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :

Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappel@morbihan.wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Espace "Fédération" du site Internet : www.parti-socialiste.fr/federation.php